

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CHEVAUCHET Elise*

de *Union Musicale Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Batterie* Mention : *Assez bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *KONEY Emile*

de *Union Musicale Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Batterie* Mention : *Assez bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *GARCIA Mattéo*

de *Union Musicale Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Cuivres Cor* Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DARBON Célia*

de *Union Musicale Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Flûte* Mention : *Assez bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CHEVALLIER Gordon*

de *Union Musicale Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Saxophone* Mention : *Assez bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT